Fiche PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°34-2024 Villes Amies des Aînés en France



Autonomie, Services et Soins

UNE ÉQUIPE MOBILE POUR FAVORISER LA BIENTRAITANCE

UNE POLITIQUE DE BIENTRAITANCE

Le CCAS de la Ville de Nice se mobilise fortement pour la bientraitance des personnes âgées qu'il accompagne. Dans cette dynamique, le débat théâtral "Au risque des maux" qui a eu lieu en novembre 2023 a permis à 209 agents du CCAS de se questionner de façon ludique sur des situations à risque et d'imaginer des pratiques professionnelles bientraitantes. Tous les agents des EHPAD ont ensuite été formés à la bientraitance dans leur structure, avec leur encadrement de mai à octobre 2024. Les autres agents de la Direction Vie des Seniors et Autonomie (DVSA) seront formés en 2025. De plus, 16 agents volontaires se sont constitués en "équipe mobile bientraitance". Ils ont été formés spécifiquement du 9 au 11 octobre 2024. Ils interviendront dans les établissements par des interventions théâtrales légères pour des séquences flash de rappels bientraitance.



FORMATION DE L'ÉQUIPE

Pour préparer au mieux cette équipe mobile, une première réunion des volontaires a eu lieu en juin 2024 pour échanger sur la formation prévue spécifiquement. Il s'agissait notamment de relever des situations pouvant générer de la maltraitance et des pratiques professionnelles bientraitantes lors de situations complexes. La formation donnée par la "Compagnie du Traversier" du 9 au 11 octobre 2024 a eu pour objet d'accompagner les volontaires pour acquérir la technique du jeu et construire un spectacle intitulé « ONAPALTEMPS » composé de scénettes sur la question de la bientraitance dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD).



Ville de Nice Ville Amie des Aînés depuis 2015 Nice (06)

OBJECTIFS:

- Favoriser un accompagnement bientraitant des personnes âgées bénéficiaires des services du CCAS de la Ville de Nice.
- Créer une dynamique positive de questionnement autour des situations complexes et une amélioration des pratiques professionnelles des agents.

PRATIOIIF :

- Débat théâtral pour initier une démarche de réflexion
- Formation d'une équipe mobile bientraitante avec des volontaires
- Intervention de l'équipe dans les EHPAD, Résidences Autonomie et au SPASAD du CCAS de Nice





Ces scénettes, qui seront présentées en fonction des besoins des établissements, abordent notamment les thématiques de l'attachement exclusif d'une personne accompagnée à un soignant, la conduite à tenir avec les personnes en fauteuil roulant, le temps de la toilette, le temps du repas et le respect de l'autonomie de la personne accueillie. La dernière journée de formation a été consacrée à une intervention de l'équipe mobile bientraitance dans un EHPAD puis à l'animation des échanges avec les spectateurs (les agents de l'EHPAD) permettant de susciter le débat et construire des pistes d'amélioration des compétences professionnelles.

MISSIONS ET ÉVALUATION

À partir de novembre 2024, l'équipe mobile bientraitance interviendra dans les EHPAD, les Résidences Autonomie et au SPASADdu CCAS de la Ville de Nice, à la demande des responsables, par des séquences flash d'intervention théâtrale interactive. L'équipe mobile se saisira de situations complexes vécues pour susciter la réflexion des agents de façon ludique, les amener à questionner leurs attitudes et positionnements professionnels, construire une réflexion en équipe pluridisciplinaire. Cet outil contribuera à poursuivre la mobilisation des professionnels pour des pratiques professionnelles bientraitantes.

Une évaluation globaledu dispositif sera réalisée par le groupede travail "bientraitance" de la DVSA constitué depuis février 2023. Cette évaluation comptera le nombre d'interventions par an, de structures et d'agents participants, mais s'attardera également sur la satisfaction des agents rencontréslors des interventions, des agents volontaires de l'équipe mobile, des responsables des établissements dans lesquels l'équipe mobile se sera produite.

Une journée de formation « avec la Compagnie du Traversier » est prévue en 2025 pour ajusterle dispositif et développer les compétences de l'équipe.

